



En exercice : 58

Présents : 44

Votants : 50

Séance du 19 janvier 2026

Le dix-neuf janvier Deux Mille Vingt-Six à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 13 janvier 2026, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVILLE
CRAON
CUILLÉ
DENAIZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAIZÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

DEROUET Loïc, titulaire
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
SORIEUX Vanessa, titulaire
/
TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires
BANNIER Géraldine, titulaire
de GUÉBRIANT Bertrand, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, titulaires
HINCELIN Marie-Noëlle, titulaire
GOHIER Odile, titulaire
BASLÉ Jérôme, titulaire
BERSON Christian, titulaire
/
LECOT Gérard, titulaire
CHADELAUD Gaétan, titulaire
ROSSIGNOL Didier, suppléant
DERVAL Séverine, JUGÉ Joseph, titulaires
BRÉHIN Colette, titulaire
CHANCEREL Philippe, titulaire,
BAHIER Alain, titulaire
GARBE Pascale, titulaire
GENDRY Daniel, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
LEFÈVRE Laurent, de FARCY de PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, titulaires
BARBÉ Béatrice, titulaire
CLAVREUL Yannick, titulaire
GUILLET Vincent, titulaire
GAUCHER Olivier, titulaire
/
GILLES Pierrick, titulaire
/
GUINEHEUX Dominique, titulaire
/

Étaient excusés : DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), CHAZÉ Monique (Craon), RAGARU Edit (Craon), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière), PENE Loïc (St-Aignan-Sur-Roë), BOURBON Aristide (St-Martin-du-Limet), CHAMARET Richard (Méral), DESHOMMES Catherine (Cuillé), VALLÉE Jacky (Chérancé), MADIOT Isabelle (Suppléante - St Saturnin du Limet), BEUCHER Clément (St-Poix), JULIOT Thierry (la Rouaudière), CHAMARET Richard (Méral), GUIARD Philippe (Craon)

Étaient absents : HAMARD Benoit (Craon), PELLUAU Philippe (Renazé), BEDOUET Gérard (St-saturnin-du-Limet)

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Loïc PENE a donné pouvoir à Vincent GUILLET
Aristide BOURBON a donné pouvoir à Jean-Eudes GAUBERT
Jean-Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Florence BÉZIER
Monique CHAZÉ a donné pouvoir à Bertrand de GUÉBRIANT

Edit RAGARU a donné pouvoir à Aurélie MAHIER
Richard CHAMARET a donné pouvoir à Pascale GARBE

Secrétaire de Séance : Élu M. Maxime CHAUVIN, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2026-01/01 : FINANCES

Séance du : 19 janvier 2026

OBJET 2026-01/01 : FINANCES

PROPOSITION D'ACOMPTE AU CIAS SUR LA SUBVENTION 2026

Commentaires : * sortie de **Philippe GUIARD**

Philippe GUIARD ne prend pas part au vote et par le jeu des pouvoirs

Ce qui porte le nombre de présents à : **(44)** et le nombre de votants à : **(50)** par le jeu des pouvoirs

M. Maxime CHAUVIN, Vice-Président en charge des Finances-Marchés publics, précise que le budget primitif sera porté au vote du Conseil communautaire le 9 février 2026.

Il rappelle que par le passé, le Conseil communautaire acceptait de verser un acompte de 300 000 € au CIAS pour un besoin de trésorerie en début d'année, dans l'attente du vote du budget primitif.

Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 12 janvier 2026,

Le Président précise qu'il s'agit d'une décision annuelle habituelle nécessaire pour le bon fonctionnement du CIAS.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré :

Présents : 44 (sortie de Philippe GUIARD)

Votants : 50 (sortie de Philippe GUIARD qui ne prend pas part au vote et par le jeu des pouvoirs)

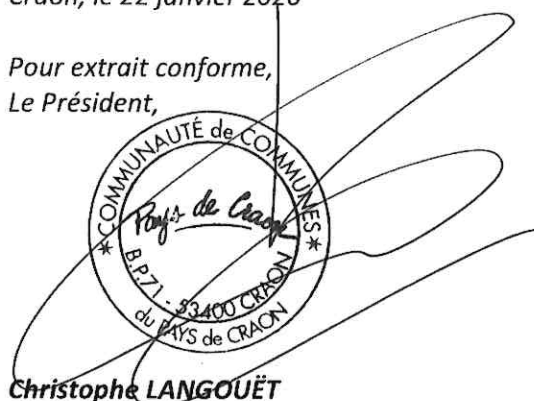
A L'UNANIMITÉ (50 votants)

⇒ **APPROUVE** le versement d'un acompte de 300 000 € au CIAS sur la subvention 2026 qui lui sera attribuée lors du vote du budget primitif ;

⇒ **CHARGE** le Président de procéder au versement de cet acompte et de toute démarche afférente.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 22 janvier 2026

Pour extrait conforme,
Le Président,



Christophe LANGOUËT

Le secrétaire de séance,



Maxime CHAUVIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20260119-DELIB20260101-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2026

Affichage : 28/01/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

